

Quant aux problèmes soumis au Conseil de sécurité, après que ce dernier a pris de nouvelles sanctions le 30 mai, le gouvernement canadien a décrété un embargo complet sur toutes les marchandises en provenance ou à destination de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro).¹¹

Après la décision du Conseil de sécurité, le 8 juin, d'envoyer soixante observateurs militaires sur l'aéroport de Sarajevo, le 10 juin, le gouvernement annonçait qu'à la demande de l'ONU, il réaffecterait à l'aéroport de la capitale bosniaque un bataillon canadien jusque-là détaché en Croatie pour des tâches de maintien de la paix. Le général Lewis MacKenzie commanderait le groupe d'observateurs militaires. Par la suite, il prit le commandement des 800 soldats canadiens redéployés dans Sarajevo. Le contingent canadien formait l'essentiel de la force affectée à cette ville pour garantir la sécurité de l'aéroport et protéger les convois qui acheminaient l'aide humanitaire du même aéroport à la capitale et à d'autres villes de Bosnie-Herzégovine. Il y resta jusqu'à la fin juillet, moment où il fut relevé par des casques bleus français, ukrainiens et égyptiens.

À la fin juillet, outre sa participation à la FORPRONU et ses contributions aux secours humanitaires et à l'accueil des réfugiés, le Canada attendait la Conférence de Londres sur la Yougoslavie convoquée pour la seconde quinzaine d'août par le premier ministre britannique, M. John Major.

DÉBAT PARLEMENTAIRE

Durant l'année, plusieurs pétitions ont été déposées au Parlement, ce qui traduisait bien la profonde inquiétude des Canadiens et des Canadiennes, notamment de ceux et celles que des liens familiaux et culturels rattachent aux divers groupes ethniques de Yougoslavie. De plus, les députés ont multiplié leurs interventions à mesure que les hostilités s'intensifiaient, d'abord en Croatie, puis en Bosnie-Herzégovine.

Alors que la première phase de la guerre civile concernait surtout Serbes et Croates qui s'affrontaient en Croatie, dans la plupart de ses déclarations, l'opposition réclamait une politique plus interventionniste de la part du Canada. Ainsi, le 8 octobre 1991, le NPD, par la voix de son critique, M. John Brewin, demandait que le gouvernement montre l'exemple et condamne la violence de l'armée yougoslave. «La communauté

¹¹ Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, «Le Canada se joint aux sanctions internationales contre la Yougoslavie», *Communiqué*, n° 114, 31 mai 1992.